



LES OBSERVATOIRES DE L'AVIFAUNE NORMANDE

BILAN DE L'ANNEE 2014

GRUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
Téléphone 02 31 43 52 56
Mail secretariat@gonm.org
Site Internet <http://www.gonm.org>



Grand cormoran (cliché Gérard Debout)

Pour suivre au mieux les oiseaux de Normandie et leurs milieux, le GONm a mis en place six observatoires dont certains vont bientôt fêter (en 2017) leur cinquantième année de suivis : c'est donc avec un recul dans le temps inégalé que le GONm agit et peut proposer des indicateurs pertinents :

- Observatoire des oiseaux marins
- Observatoire des oiseaux d'eau
- Observatoire des oiseaux communs
- Observatoire des espèces patrimoniales
- Observatoire des réserves du GONm
- Observatoire des ZPS

Tous ces observatoires, conjointement avec les autres études et enquêtes menées par le GONm, nous permettent de suivre au plus près l'évolution des populations d'oiseaux de Normandie et, par exemple, nous permettent de mesurer l'évolution des pollutions marines, l'impact du réchauffement planétaire, les conséquences de la destruction des zones humides, etc.

Le présent document présente synthétiquement quelques résultats du fonctionnement de ces observatoires au cours de l'année 2014.

L'Observatoire des oiseaux marins est financé par le GONm, avec l'aide de l'AAMP Antenne Manche – Mer du Nord et l'AESN.

Les Observatoires des oiseaux d'eau, des espèces patrimoniales, des ZPS sont financés par le GONm, avec l'aide de l'AESN, de l'AAMP et le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.

L'Observatoire des réserves du GONm est financé par le GONm, avec l'aide de l'AESN, des DREAL, du Conseil régional de Basse-Normandie, des Conseils généraux de l'Eure et de la Manche, de CEMEX.

L'Observatoire des oiseaux communs est financé par le GONm.

Nos remerciements aux observateurs et aux organismes qui nous aident dans notre action d'utilité publique.



Rouge-gorge (cliché Denis Avondes)



**Un exemple d'espèce
suivie par ces observatoires :
le cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis***

Le cormoran huppé s'est longtemps cantonné au milieu littoral armoricain de la Manche occidentale ; pour l'essentiel, l'espèce se trouvait sur deux sites : Chausey et les falaises de Jobourg. Telle était la situation à la fin des années 1960.



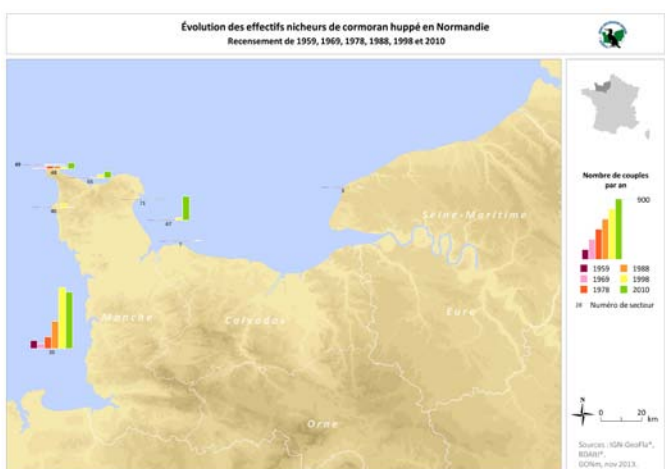
Cormoran huppé (cliché Gérard Debout)



Saint-Marcouf, des individus commencent à fréquenter les falaises du Bessin et d'Antifer, mais l'implantation en Manche orientale semblait bien difficile.

Les trois décennies suivantes allaient voir une progression surtout numérique et un peu géographique de l'espèce, avec l'occupation de nouveaux sites au sein d'un même ensemble géographique : Flamanville, îlots de la Hague, rade de Cherbourg.

Enfin, quelques couples s'installent de façon assez précaire à



Chausey qui atteignaient 1 100 couples les années précédentes ; depuis 2008, les effectifs de Chausey augmentent lentement sans encore retrouver leur niveau initial. Simultanément et, en conséquence, un net développement de la colonie est constaté à Saint-Marcouf.

Un changement timide s'opère au tournant des années 2000 et va en s'amplifiant après 2008 avec un développement important de la colonie de Saint-Marcouf et les nidifications régulières, quoiqu'en nombres encore réduits, à Saint-Pierre-du-Mont et à Antifer : toutefois, la prééminence quantitative des îles du département de la Manche demeure patente.

Le lien avec une forte tempête ayant profondément affecté la colonie de Chausey en mars 2008 a été établi : cette tempête a conduit à une diminution importante des effectifs de

À Chausey, le cormoran huppé pêche en moyenne deux fois par jour et prospecte dans une zone de pêche d'un rayon de 15 km autour de la colonie. Si ses techniques de pêche présentent une assez grande flexibilité, son spectre alimentaire est extrêmement étroit et même quasiment mono-spécialisé : le lançon *Ammodytes marinus* (90 % des proies consommées) : aussi, la pêche du lançon, si elle devait se développer, le mettrait-elle gravement en danger, en raison de la concurrence qui s'exercerait entre lui et les pêcheurs.

La population nicheuse normande représente presque 2 % de la population mondiale. Les listes rouges normandes, établies par le GONm selon les critères UICN, montrent qu'il n'est pas menacé en Basse-Normandie et qu'il est en danger critique en Haute-Normandie.

Code	Nom scientifique	Nom français	Nicheur BN	Hivernant BN	Nicheur HN	Hivernant HN
B03	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormoran huppé	LC	NT	CR	CR

Observatoire des oiseaux marins Responsable Gérard Debout

Quatre thèmes de recherche sont menés dans cet observatoire :

- Le plus récent est consacré, depuis 1990, **aux dortoirs de cormorans** ... **soit des séries temporelles atteignant 25 ans** ; **Thème piloté par Gérard Debout**
- Celui consacré aux **oiseaux marins migrateurs**, grâce à une journée de Guet à la mer concerté qui couvre toute la Mer de la Manche, a été initié en 1982 par le GONm et est toujours piloté par notre association ... **soit des séries temporelles atteignant 32 années** ; **Thème piloté par Jean-Pierre-Marie**
- Le thème des **échouages d'oiseaux marins** à la côte a débuté en 1972 et a récemment été amplifié afin de fournir une mesure de la pollution marine grâce à certains oiseaux échoués dans le cadre d'**EcoQo**, afin de permettre à la France de satisfaire ses obligations dans le cadre d'Ospar ... **soit des séries temporelles atteignant 42 années** ; **Thème piloté par Gilles Le Guillou**
- Le plus ancien est consacré aux **oiseaux marins nicheurs** puisque les recensements annuels représentent des séries exceptionnelles qui ont débuté en 1967 ... **soit des séries temporelles atteignant 47 années** ; **Thème piloté par Gérard Debout**

Un bref bilan de l'activité de ces thèmes de suivis et de recherches dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins en 2014 est ici présenté :

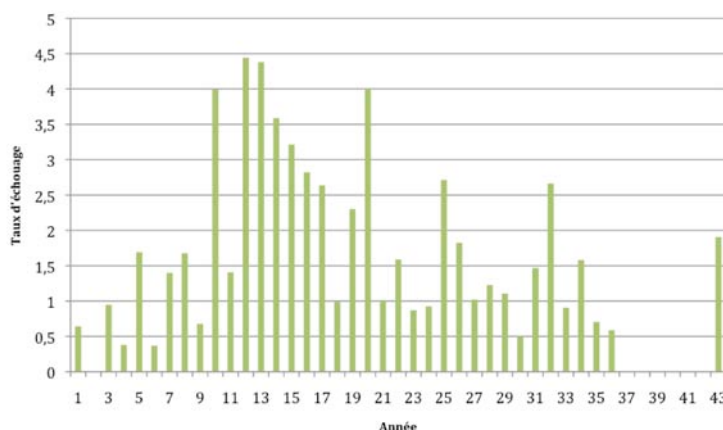
Bilan de l'opération « Guet à la mer » du 5 octobre 2014

La journée de guet à la mer du 5 octobre 2014 a été suivie sur 18 sites dont dix en Normandie. 44 observateurs ont participé à ce comptage dans des conditions de vent faible assez peu favorables à la migration.

Selon les sites, la moyenne horaire a varié de 0,3 oiseau/h à 1397,5 oiseau/h, avec une moyenne générale de 286 oiseau/h.

Les oiseaux échoués : recensement de février 2014 & EcoQo

Au cours de l'hiver 2013-2014, avec l'aide financière de l'AAMP et de l'AESN, le GONm a mis en œuvre les enquêtes « Oiseaux échoués », « Litter-Fulmar EcoQO » et « Oiled-Guillemot EcoQO » sur le littoral normand. Ces enquêtes permettent de répondre aux engagements pris par l'État français dans le cadre de la convention OSPAR et de la DCSMM, mais aussi d'évaluer l'impact de la pollution en macro-déchets sur les oiseaux. Les résultats de ces enquêtes sont présentés dans : Le Guillou G., Jacob Y. & Gallien F. 2014 - Utilisation des oiseaux marins comme indicateurs de la pollution en hydrocarbures et macrodéchets du milieu marin : Enquêtes « Oiseaux échoués » et « Ecological Quality Objectives ». Rapport GONm, 37 pages.



Le dernier week-end de février 2014, sur 367 kilomètres de littoral prospectés, 724 cadavres de 22 espèces différentes ont été recensés, ce qui représente un taux d'échouage de 1,97 oiseaux/km. Pour la plupart des oiseaux la cause de mortalité reste inconnue, mais 2,07 % d'entre eux étaient mazoutés. Cet hiver le département de la Manche accuse un taux d'échouage de 3 oiseaux par kilomètre de côte prospecté - jusqu'à 8

pour le secteur de la Hague - et pour l'ensemble du littoral normand il est tout juste inférieur à 2. La surmortalité des alcidés peut avoir un impact non négligeable sur des petites populations se reproduisant en limite d'aire de répartition. L'importance exceptionnelle des effectifs d'échoués cet hiver peut nous amener à nous interroger sur les conséquences locales possibles pour les espèces concernées.

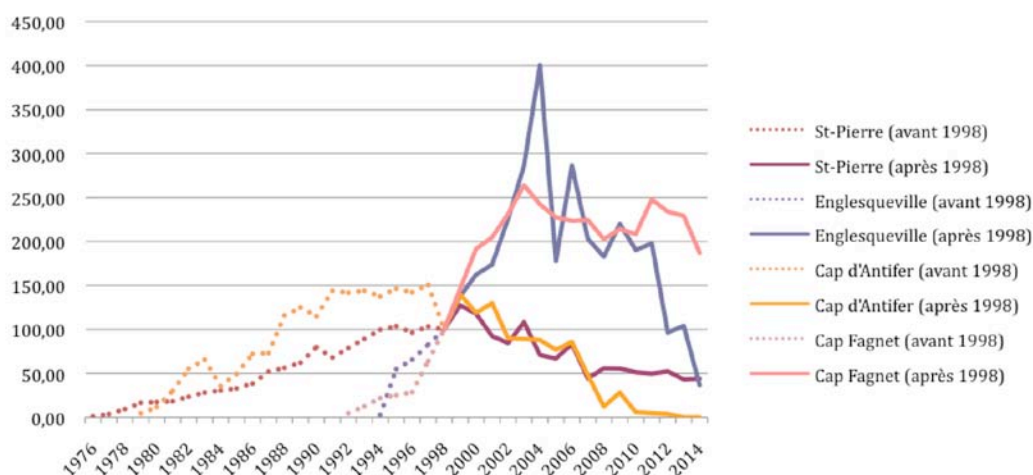
Concernant l'EcoQO fulmar Litter, un seul cadavre a été découvert. 7,95 % des guillemots échoués portent des traces externes d'hydrocarbures : c'est l'indice « EcoQO Oiled guillemot ». Cependant, les nécropsies montrent que des oiseaux au plumage exempt d'hydrocarbures présentent des lésions internes dues à l'ingestion d'hydrocarbures.

En tenant compte de ces oiseaux, l'indice « EcoQO Oiled guillemot » atteint 9,04 % sur l'ensemble des côtes normandes. L'objectif « moins de 10 % de guillemots de Troil victimes des hydrocarbures » semble donc atteint. En fait, en considérant des secteurs plus restreints, si l'objectif est atteint sur la côte ouest du Cotentin (4,76 %), il est loin de l'être sur les côtes seinomarines (42,1 %).

De tels indicateurs ne prennent de sens que sur le long terme et c'est toute la pertinence des Enquêtes Oiseaux Echoués et EcoQOs.

Les oiseaux marins nicheurs en 2014

Grâce à son réseau de réserves, qui couvre les principales colonies d'oiseaux de mer normandes (Tombelaine, Chausey, Jobourg, Cherbourg, Tatihou, Saint-Marcouf, Saint-Pierre-du-Mont, Antifer et Cap Fagnet) plus les décomptes des principaux sites hors réserves, le GONm recense chaque année une grande partie des oiseaux marins nicheurs de Normandie. À titre d'illustration, voici les résultats de ces recensements pour une espèce, la mouette tridactyle :



Évolution des populations de mouette tridactyle (base 100 en 1998)
(St-Pierre, Antifer et le Cap Fagnet sont des réserves du GONm ; Englesqueville ne l'est pas)

Ces oiseaux, sensibles aux dérangements, aux pollutions, aux changements des conditions océanographiques, à la diminution des stocks de poissons, voient leurs effectifs varier et les suivis à très long terme permettent de mesurer l'état de notre littoral. Des études plus poussées de productivité ou de présence de macrodéchets dans les nids permettent d'affiner ces diagnostics. Par exemple, ces derniers ont été dénombrés seulement dans les nids des deux espèces de cormorans à Chausey et Saint-Marcouf : les nids de Saint-Marcouf contiennent plus de macrodéchets que ceux de Chausey et ceux de cormoran huppé ont plus de déchets que ceux de grand cormoran. Pour affiner la pertinence de la mesure de ce paramètre pour les nids des deux espèces, il faudrait pouvoir étudier les secteurs de collecte des matériaux pour chacune des deux espèces et pour chacun des deux sites.

Site	Espèces	Pourcentage de nids sans déchets	Pourcentage de nids par classe de macrodéchets			
			1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50
Chausey	Grand cormoran	99,4 %	0,6 %	0	0	0
	Cormoran huppé	85,8 %	12,8 %	4,9 %	0,3 %	0,2 %
Île de Terre	Grand cormoran	93,5 %	6,5 %	0	0	0
	Cormoran huppé	69,6 %	22,8 %	4,2 %	2,7 %	0,8 %

Observatoire des oiseaux d'eau Responsable Bruno Chevalier

Quatre thèmes de recherche dans cet observatoire :

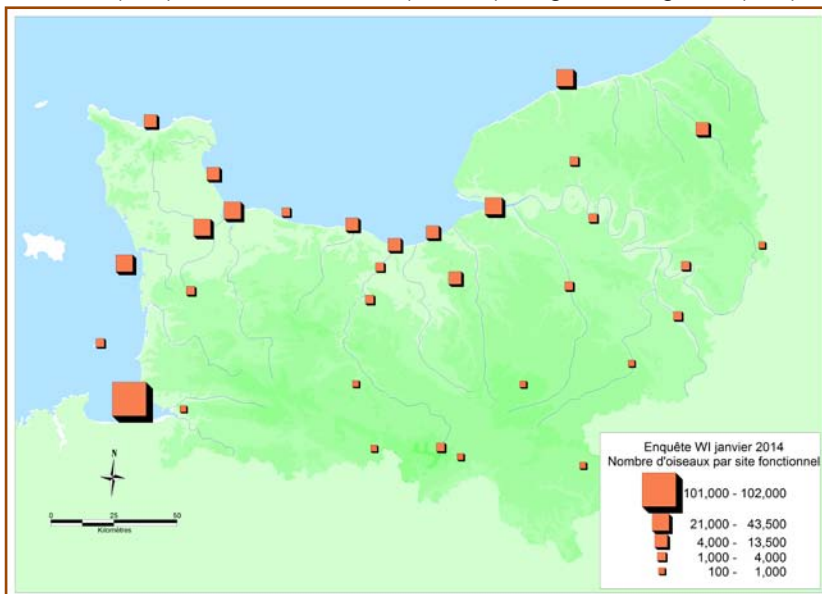
- Le réseau **limicoles internuptiaux**, qui consiste à recenser les limicoles stationnant sur les côtes en période internuptiale, est conduit par le GONm depuis 2008 ; [Thème piloté par Bruno Chevalier](#)
- Le recensement mensuel des **bernaches et des avocettes** en période internuptiale est une enquête au long cours débutée en 1976 ... **soit des séries temporelles atteignant 38 années** ; [Thème piloté par Bruno Chevalier](#)
- Le plus ancien thème est consacré aux **oiseaux d'eau hivernants (WI)** ; il concerne tous les oiseaux d'eau au sens large hivernant sur le littoral ou sur les eaux douces. Ces recensements annuels ont lieu mi-janvier, ils ont débuté en 1967 et représentent des séries exceptionnelles ... **soit des séries temporelles atteignant 47 années** ; [Thème piloté par Bruno Chevalier](#)
- Le dernier consacré à la **cigogne blanche** consiste à recenser les nicheurs et les hivernants dans toute la Normandie depuis 1970 ... **soit des séries temporelles atteignant plus de 45 ans** ; [Thème piloté par Alain Chartier](#)

Oiseaux d'eau hivernants (WI) janvier 2014

115 observateurs du GONm ont participé à cette enquête en janvier dernier. 7 800 km ont été parcourus, 620 heures ont été consacrées à cette enquête, soit une valorisation du bénévolat estimée à 18 000 €.

363 975 oiseaux ont été recensés en janvier 2014 ce qui constitue le deuxième meilleur total depuis le début de cette enquête (1967) après 2011 (402 459). Nous le devons en partie à l'afflux d'oiseaux marins en lien avec la succession des dépressions qui ont affecté l'Europe de l'ouest tout au long de l'hiver. Les limicoles ont progressé de 22 %, principalement à la faveur du nombre record de vanneau huppé enregistré cet hiver (63 477) ; Les grands échassiers montrent une parfaite stabilité ; les anatidés sont en léger retrait par rapport à 2013 (-8,5 %) ; la foulque macroule accusent une baisse plus nette (- 26 %).

Une nouvelle fois, en lien avec les conditions climatiques, le bon état de conservation de quelques espèces et l'excellente couverture dont bénéficie cette enquête, plus de 20 % des espèces recensées ont établi un nouveau record historique : les plongeurs (908), le grèbe esclavon (215), le fou de Bassan (12 452), la grande aigrette (124), la cigogne blanche (81), le



cygne tuberculé (1318), la bernache cravant (10 838), le chevalier arlequin (34), le bécasseau violet (271), le grand labbe (14), le goéland marin (8 082), la mouette tridactyle (380), les alcidés (10 213).

Répartition des effectifs globaux en janvier 2014

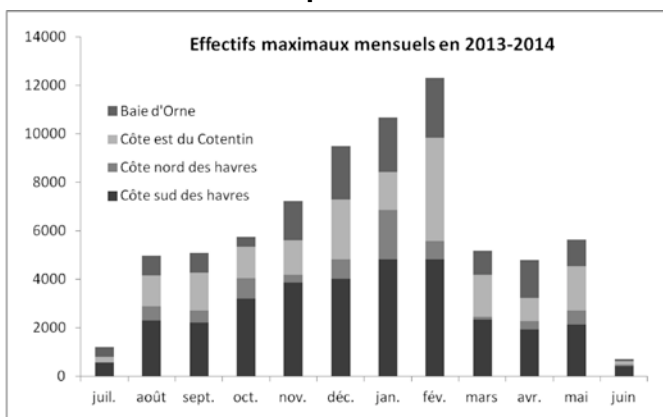
Cigognes blanches en 2014

La population normande de cigogne blanche se porte bien. Avec 260 couples nicheurs et plus de 620 jeunes à l'envol, la Normandie devient une des régions majeures pour l'espèce mais, le fait le plus marquant de cette année 2014 est le passage à cent couples dans le département de la Manche, ce qui en fait le 8^{ème} département français à dépasser ce seuil. Le Calvados suit de près, mais la progression s'y est ralentie ces dernières années. Toutes les « régions » normandes ont connu une année exceptionnelle avec une productivité moyenne parmi les meilleures de ces vingt dernières années. Même si elles sont très proches sur les trois régions, comme à l'accoutumée, c'est sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin que la productivité est la meilleure et ce, bien que le nombre de couples continue d'augmenter annuellement :

- Marais du Cotentin et du Bessin : 119 couples et 298 jeunes à l'envol
 - o 2,95 jeunes par nichée réussie et 2,50 par nichée entreprise
- Marais de la Dives, Pays d'Auge : 64 couples et 157 jeunes à l'envol
 - o 2,80 jeunes par nichée réussie et 2,44 par nichée entreprise
- Vallée de la Seine (Hode, Seine, Risles) : 77 couples et 174 jeunes à l'envol
 - o 2,76 jeunes par nichée réussie et 2,26 par nichée entreprise.

Deux très grosses colonies progressent conjointement, celle du château de la Rivière à Saint-Fromond/50 avec 30 nids construits et 27 effectivement occupés et celle de Millenium au marais du Hode/76 avec 26 nids.

Les limicoles internuptiaux en 2014



Ces suivis, initié par RNF, est un programme de surveillance basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers. Six sites fonctionnels sont régulièrement recensés par le GONm : baie d'Orne, côte est du Cotentin, côte nord et sud des havres, archipel de Chausey et baie du Mont-Saint-Michel. En dehors de la période d'estivage, la côte sud des havres accueille de 40 à 60 % de l'effectif recensé, la côte est du Cotentin et la baie d'Orne de 20 à 35

%, la côte nord des havres de 10 à 20 %.

Bernaches et avocettes en 2014

En novembre-décembre, la France accueillait 67 % de la population totale de la **bernache cravant à ventre sombre**. La Normandie accueillait autour de 4 % de la population hivernant en France lors du pic d'affluence, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif en janvier et février, retenant à cette date près de 19 % des hivernants le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé. Un nouveau record historique a été établi avec 11 084 oiseaux recensés en janvier.

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Baie de Seine					33			
Baie d'Orne	5	5	51	3	70	4	0	3
Baie des Veys	0	234	400	330	1046	810	770	6
Littoral de St-Vaast	28	154	1275	1447	2252	2451	2541	124
Côte Nord Cotentin					126			
Havre de Carteret		2	61	111	121	134	216	0
Havre de Portbail		0	34	46	122	90	17	0
Havre de Surville		14	0	4	0	14	2	0
Havre de Lessay		1	0	7	74	0	12	0
Havre de la Vanlée				12	180	42	0	0
Havre de Regnéville		63	340	435	620	280	42	12
Baie du MSM	0	332	1810	3325	6375	4800	249	19
Îles Chausey		380	135	340	65	65	0	0
Total Normandie	33	1185	4106	6060	11084	8690	3849	164
Total France	1647	92144	144574	143533	88083	47898	29956	?
% France	2.00	1.29	2.84	4.22	12.58	18.14	12.85	?

Observatoire des oiseaux communs

Responsable Claire Rolland

Trois thèmes de recherche dans cet observatoire :

- L'enquête **Tendances** qui consiste à recenser les **oiseaux communs** tout long de l'année grâce à des parcours constants d'une demi-heure, recensés six fois par an ... **soit des séries temporelles de 19 années depuis 1996** ; **Thème piloté par Claire Rolland**
- Le recensement par indices **STOC-EPS** qui consiste à recenser les **oiseaux communs** nicheurs débutée en 1990 ... **soit des séries temporelles atteignant 25 années** ; **Thème piloté par Claire Rolland**
- Le **Grand comptage des oiseaux des jardins** initié en France par le GONm et étendu désormais à l'ensemble du pays et qui a lieu le dernier week-end de janvier ... **soit des séries temporelles atteignant 11 ans** ; **Thème piloté par Robin Rundle**

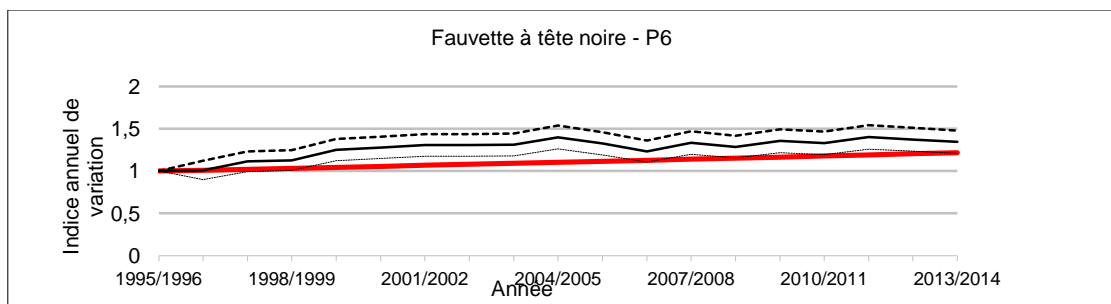
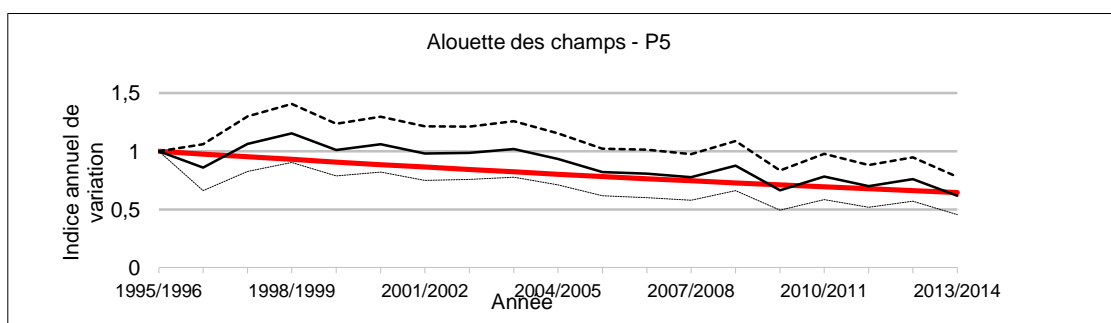
Oiseaux communs Tendances en 2014

L'enquête a été réalisée cette année par 83 adhérents bénévoles sur 186 circuits six fois par an, soit 1 116 sessions, 558 heures d'observation et 1 100 kilomètres parcourus à pied. En 2013-2014, une convention nous lie à PEFC pour des parcours en forêt (22,5 % des parcours).

	14	27	50	61	76	Total
Parcours 2010-11	29	12	52	5	13	111
Parcours 2013-14	43	21	79	12	31	186
Observateurs 2010-11	11	5	23	4	7	50
Observateurs 2013-14	18	10	32	8	15	83
Km* parcourus en 2013-2014	258	126	474	72	186	1116 km / an soit une m ~ 13,5 km / obs

* : avec l'hypothèse que la longueur moyenne des parcours est de 1 km.

Le fichier des observations 2013-2014 compte 18 026 données (une espèce contactée par session et par circuit). Depuis 1995-96, 246 espèces d'oiseaux différents ont été contactées, mais seules les 52 espèces suffisamment fréquentes sont analysables statistiquement. Parmi elles, sept très communes sont présentes tout au long de l'année : pigeon ramier, corneille noire, pinson des arbres, merle noir, mésange bleue, troglodyte mignon et rouge-gorge. 14 espèces présentent un état de santé satisfaisant (17 l'année précédente). 19 sont dans un état préoccupant (15 l'année précédente). Voici deux exemples d'évolution négative ou positive :



Oiseaux communs STOC-EPS en 2014

Ce suivi par points d'écoute entre dans le cadre d'une enquête nationale, coordonnée par le MNHN : il s'agit de compter à deux périodes du printemps les oiseaux nicheurs sur 10 points fixes pendant 5 minutes exactement, à l'intérieur d'un carré sélectionné au hasard, permettant ainsi de mesurer les variations temporelles de population, pour détecter les variations. En combinant les indices d'espèces partageant les mêmes affinités écologiques, des indicateurs de la biodiversité sont aussi proposés. L'abondance des espèces, la richesse des communautés et leur spécialisation sont estimées pour chaque site chaque année et ensuite liées aux grands types d'habitats et de paysages et aux pratiques culturelles.

En 2014, nous avons continué les suivis engagés ; de plus, suite à un appel d'offres de l'OBHN, nous avons réalisé un nombre bien plus important de points d'écoute.

Département	Nombre de carrés	Nombre de points
Basse-Normandie	22	430
Haute-Normandie	48	960
Total normand	70	1390

Grand comptage des oiseaux des jardins janvier 2014

À cause de l'hiver exceptionnellement clément, les oiseaux ont été moins visibles dans les jardins, non parce que leur population serait forcément en déclin mais parce que la plupart des espèces n'ont pas eu besoin de venir se nourrir près des maisons. Cette année, plus de 1000 participants ont recensé les oiseaux dans 735 jardins. En moyenne, 9 espèces ont été



observées par jardin et 29 oiseaux par jardin : c'est la première fois depuis le début du comptage en 2004 que le chiffre passe en dessous de 32.

Les dix espèces les plus nombreuses sont les mêmes depuis plusieurs années : moineau, merle, chardonneret, fauvette à tête noire, grive musicienne, ...

Troglodyte mignon
(cliché Gérard Debout)

Espèces	Effectif		% des jardins occupés
	Total	Moyen par jardin	
Moineau domestique	3946	5,37	69,12
Pinson des arbres	2105	2,86	67,48
Mésange bleue	2000	2,72	76,60
Étourneau sansonnet	1739	2,37	31,84
Verdier d'Europe	1669	2,27	41,22
Mésange charbonnière	1625	2,21	75,51
Merle noir	1378	1,87	84,08
Tourterelle turque	1056	1,44	51,70
Chardonneret élégant	793	1,08	19,46
Rougegorge familier	748	1,02	76,05
Pigeon ramier	747	1,02	40,27
Accenteur mouchet	535	0,73	42,72
Cornille noire	445	0,61	19,18
Pie bavarde	384	0,52	27,35
Troglodyte mignon	232	0,32	25,31
Mésange nonnette	231	0,31	17,14
Grive musicienne	217	0,30	20,82
Mésange à longue queue	193	0,26	7,76

Observatoire des espèces patrimoniales

Responsable Gérard Debout

Cet observatoire permet de suivre les espèces de forte valeur patrimoniale qui ne seraient pas forcément bien suivies par les autres observatoires. Certaines espèces bien définies sont suivies chaque année mais d'autres peuvent l'être en fonction de l'évolution du statut de ces espèces, rares et/ou localisées.

Les quatre espèces sont en 2014 la bernache à ventre pâle ([Bruno Chevalier](#)), le harle huppé ([Gérard Debout & Fabrice Gallien](#)), le grand gravelot et le gravelot à collier interrompu ([Gérard Debout, Régis Purene & James Jean Baptiste](#)), le grand corbeau ([Régis Purene](#)), plus toutes les espèces des listes rouges normandes établies par le GONm.

Bernache cravant à ventre pâle

La côte ouest de la Manche a accueilli 96 % des effectifs de bernache cravant à ventre pâle hivernants en France et à Jersey, soit 3,5 % de la population du haut arctique de l'Est canadien dont l'essentiel hiverne en Irlande.

47 individus porteurs de bagues colorées ont fait l'objet de 2 076 lectures dont 1 038 en Normandie depuis l'hiver 2006-2007.

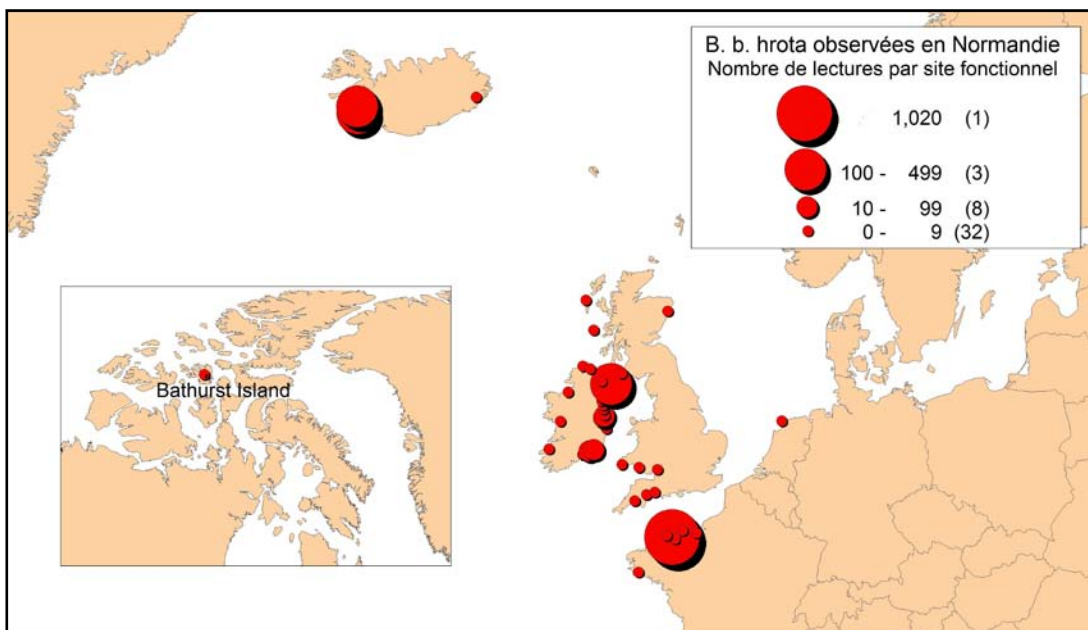
L'espérance de vie calculée à partir du nombre d'oiseaux recensés annuellement et de l'âge-ratio, serait de 13 à 14 ans.

Le taux de fidélité à notre site d'hivernage est de 80 %.

Bernache cravant à ventre pâle (cliché Jacques Rivière)



	Oct	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
Havre de Regnéville	42	465	745	900	910	1230	1050
Autres sites normands	15	110	289	394	282	44	27
Total Normandie	57	575	1034	1294	1192	1274	1077
Total France	120	666	1120	1344	1232	1282	1079
% Normandie/France	47,50	86,3	92,3	96,3	96,8	99,4	99,8



Harle huppé

Au printemps 2014, quatre couples sont cantonnés dans l'archipel de Chausey. Le week-end de l'Ascension a été l'occasion de l'exceptionnelle découverte de trois nids. La surprise aura été de découvrir deux nids sur un même îlot, à une cinquantaine de mètres de distance. Deux familles ont été observées fin juin.

Évolution de la population de harle huppé à Chausey

Années	Nombre de femelles	Nombre de familles	Nombre de nids
1993-1996	2 à 8	0 à 3	-
1997-2000	1 à 3	0 à 1	-
2001-2004	1 à 2	0 à 1	-
2005-2008	2	0 à 2	1
2009-2012	2 à 3	0 à 3	-
2013-2014	4 à 5	2	3

Autres espèces

Le GONm a établi des listes rouges pour les actuelles deux régions normandes ; ces listes construites selon les critères UICN, ont été validées (Debout 2012 pour la Basse-Normandie et 2013 pour la Haute). Nous présentons ici la liste des espèces en danger critique, les plus menacées donc.

Nicheurs		Hivernants		
Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie	
28 espèces CR	24 espèces CR	25 espèces CR	47 espèces CR	
Grèbe à cou noir	Cormoran huppé	Plongeon imbrin	Plongeon arctique	Faucon émeril-
Fou de Bassan	Butor étoilé	Grèbe jougris	Plongeon imbrin	Grue cendrée
Butor étoilé	Sarcelle d'hiver	Héron garde-bœufs	Grèbe huppé	Grand gravelot
Cigogne noire	Canard chipeau	Butor étoilé	Grèbe jougris	Barge à queue noire
Sarcelle d'hiver	Sarcelle d'été	Cigogne blanche	Grèbe esclavon	Barge rousse
Canard chipeau	Fuligule milouin	Spatule blanche	Grèbe à cou noir	Chevalier arlequin
Canard pilet	Autour des palombes	Oie des moissons	Fulmar boréal	Chevalier qui-
Nette rousse	Busard des ro-	Fuligule milouinan	Cormoran huppé	Bécasseau mau-
Fuligule milouin	Busard cendré	Macreuse brune	Grande aigrette	Bécasseau violet
Fuligule morillon	Marouette ponctuée	Harle piette	Héron garde-bœufs	Bécasseau sander-
Harle huppé	Râle des genêts	Harle bièvre	Butor étoilé	Combattant varié
Busard des roseaux	Huîtrier-pie	Faucon émerillon	Cigogne blanche	Avocette élégante
Busard cendré	G. à collier	Grue cendrée	Spatule blanche	Grand labbe
Grue cendrée	Bécassine des ma-	G. à collier	Oie des moissons	Hibou des marais
Râle des genêts	Courlis cendré	Chevalier arlequin	Oie rieuse	Cochevis huppé
Bécassine des marais	Barge à queue noire	Chevalier aboveur	Canard pilet	Pie-grièche grise
Chevalier gambette	Échasse blanche	Chevalier culblanc	Canard souchet	Mésange rémiz
Échasse blanche	Avocette élégante	Chevalier quignette	Nette rousse	Bruant des neiges
Avocette élégante	Goéland leucophée	Bécasseau minute	Fuligule milouinan	Bruant lapon
Mouette rieuse	Mouette mélanocé-	Combattant varié	Eider à duvet	
Pic cendré	Sterne pierregarin	Sterne caugek	Macreuse noire	
Torcol fourmilier	Torcol fourmilier	Hibou des marais	Macreuse brune	
Pie-grièche grise	Cochevis huppé	Pic cendré	Garrot à œil d'or	
Traquet motteux	Alouette lulu	Pie-grièche grise	Harle piette	
Locustelle luscinoïde		Grand corbeau	Harle huppé	
Pouillot de Bonelli			Harle bièvre	
Bec-croisé des sapins			Autour des pa-	
Grand corbeau			Busard roseaux .../	

En gras, espèces communes aux deux régions

Soit 79 espèces qui sont considérées comme en danger critique (CR), soit comme reproductrices, soit comme hivernantes en Normandie.

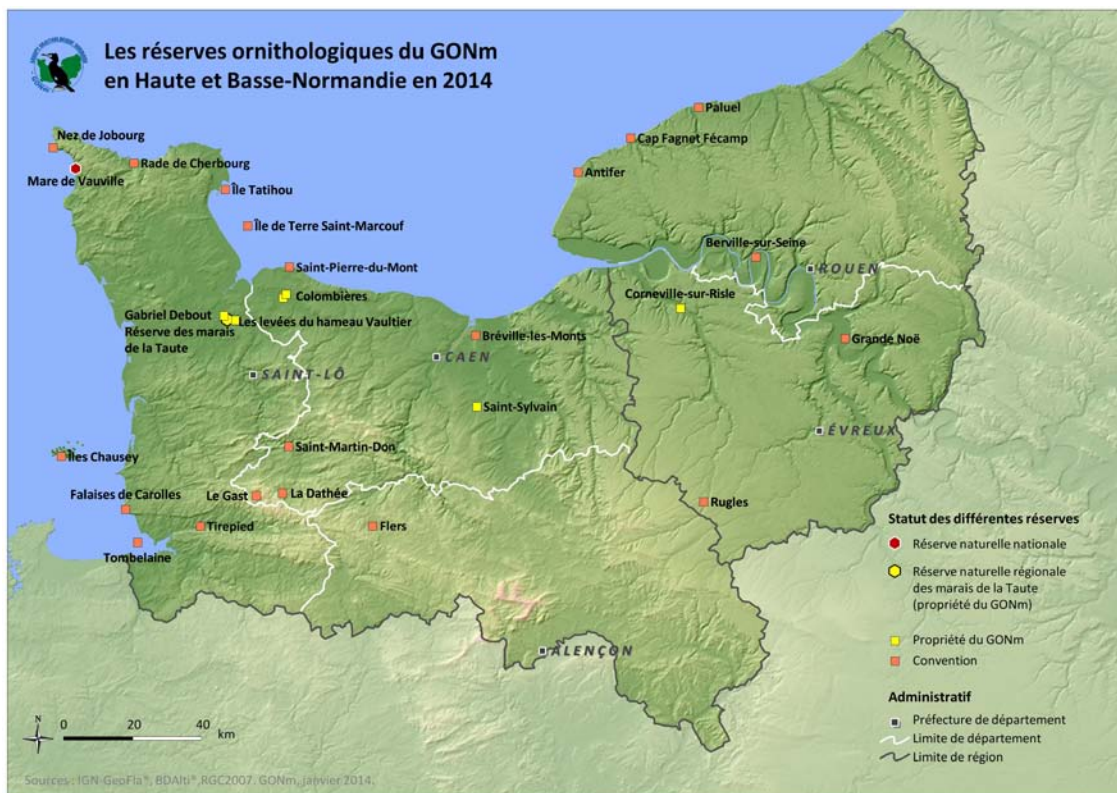
La fusion des deux régions devra nous conduire à élaborer et actualiser une nouvelle liste rouge pour la Normandie dans son ensemble dans un avenir proche.

Pour en savoir plus : <http://www.gonm.org/index.php?post/Listes-rouge-orange>

Observatoire des réserves du GONm Responsable Gérard Debout

Le réseau des réserves du GONm compte 33 réserves dont une RNN (Réserve naturelle nationale : Vauville) et une RNR (Réserve naturelle régionale : Marais de la Taute). Le GONm est désormais propriétaire de près de 190 ha dans les marais de Carentan (dans la vallée de la Taute essentiellement, et dans la vallée de l'Aure), Corneville (29 ha dans la vallée de la Risle) et Saint-Sylvain (4 ha dans la plaine de Caen).

Notre réseau de réserves joue un rôle essentiel pour la protection de plusieurs espèces d'oiseaux à fort intérêt patrimonial en Normandie. Les réserves du GONm sont des lieux de la protection, mais aussi de recherche scientifique : ce sont les sites les mieux suivis de Normandie par nos adhérents et nos salariés



Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques. Le bilan des animations pour la saison 2013-2014 est en progrès : 224 animations et 3 866 participants.



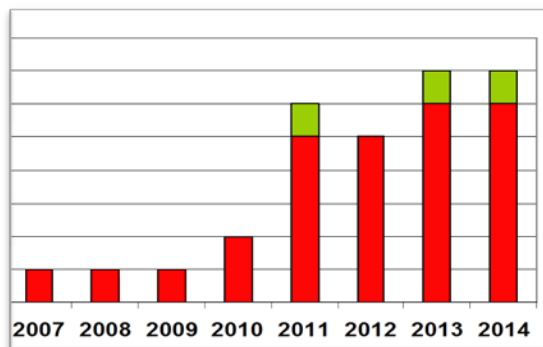
2014 aura été l'occasion de fêter quelques anniversaires de nos réserves : les 20 ans de nos premières acquisitions dans la vallée de la Taute et les 20 ans de la réserve de Flers. Ce dernier anniversaire a été fêté avec la Ville de Flers le samedi 15 novembre 2014. Il y avait une vingtaine d'adhérents présents, dont cinq administrateurs. Étienne Lambert, conservateur, a présenté la réserve, les 20 ans de suivis et l'intérêt qu'il y avait d'avoir une réserve ornithologique urbaine tant pour notre association que pour la municipalité, mais aussi et surtout pour les oiseaux qui ont profité des aménagements adaptés grâce aux conseils et aux indications fournis au service des espaces verts municipaux. L'adjointe chargée du patrimoine et M. le député maire ont souligné la qualité de ces échanges qui doivent à la fois au GONm mais aussi à l'opiniâtreté du

conservateur et à sa constance dans l'effort : 20 ans et 800 heures d'observation, des animations, etc. Gérard Debout, président du GONm, a offert à M. le Maire l'Atlas des oiseaux nicheurs auquel la municipalité a contribué en nous apportant une aide financière appréciable. L'anniversaire s'est conclu par un pot offert par la municipalité que nous remercions pour la continuité de son engagement pour la réserve et envers le GONm.

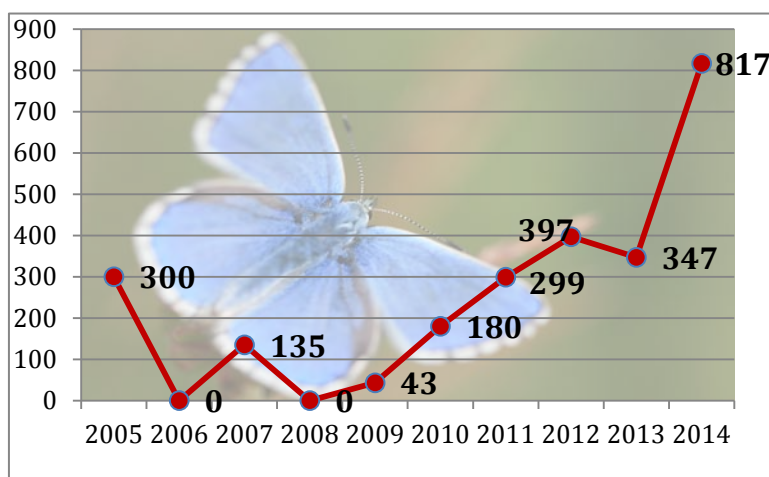
En 2014, dans notre réseau de réserves, certaines espèces voient leurs effectifs augmenter, d'autres sont en baisse comme l'illustre, à titre d'exemple, le tableau suivant :

Nombre de couples	Goéland marin	Goéland argenté	Mouette tridactyle
Listes rouges régionales nicheurs	BN : LC HN : VU	BN : NT HN : VU	BN : EN HN : EN
Total 2014	1064	3317	1295
Total 2013	1324	3255	1359
Total 2012	1242	3384	1583
Maximum 2009-11	1447	4402	1727
Maximum 2006-08	1299	4555	2006
Maximum 2003-05	1187	6118	3231

L'importance de nos réserves est très grande pour certaines espèces : ainsi, l'essentiel des couples nicheurs de busard cendré dans le périmètre du PNR des marais du Cotentin et du Bessin se trouve dans les 190 ha de nos réserves (en rouge) qui hébergent six fois plus de couples que les 24000 ha restants des marais (en vert).



Sur nos réserves, nous étudions les oiseaux, mais aussi les autres êtres vivants : plantes et animaux. À Vauville, nous suivons les plantes et les insectes comme ce papillon, *Lysandra bellargus*.



Pour en savoir beaucoup plus sur les réserves du GONm, le numéro 5 de RRN (Réseau des réserves normandes) est mis en ligne. Voici le lien : <http://www.gonm.org/index.php?post/R%C3... andie-2014>

Observatoire des ZPS Responsable Gérard Debout

En raison de ses observations et de son action, le GONm a été à l'origine des désignations des premières ZPS puis des ZICO et enfin du réseau tel qu'il est connu actuellement. Chaque année, un bilan « EPSION » est produit par le GONm ; ce bilan est évidemment à usage interne puisque les tentatives officielles d'observatoires des ZPS ont toutes sombré corps et biens en très très peu d'années.

Le 2 avril 1979, l'Europe publie une directive (dite 79/409/CEE) qui entrera en vigueur le 6 avril 1981. Elle sera complétée le 6 mars 1991 par la directive 91/244/CEE. Ces directives ont pour but d'assurer la protection, la gestion et la régulation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage et à en réglementer l'exploitation. La directive s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, leurs nids et leurs habitats.

Les ZPS ont une réelle valeur juridique : ce sont des sites nécessitant des mesures particulières de gestion ou de protection, pour conserver les populations d'oiseaux sauvages remarquables, en particulier celles qui sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

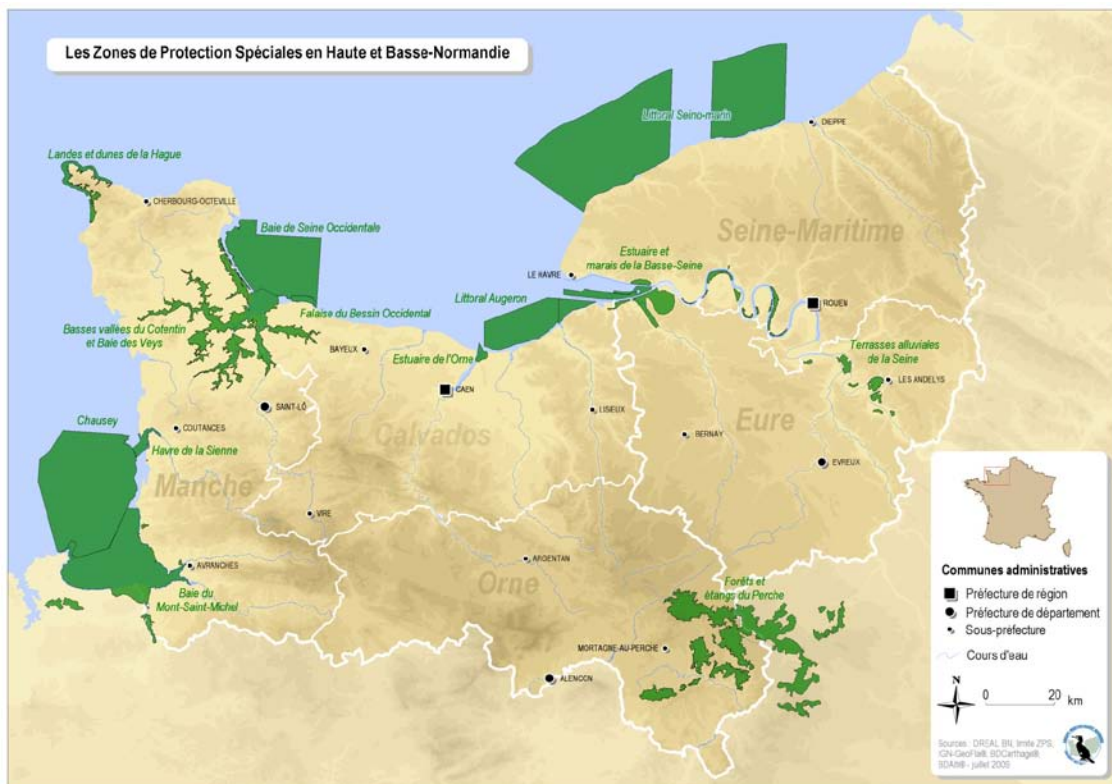
Les ZICO sont des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne. Le but de cet inventaire était de servir de base à la désignation des ZPS par l'État français au titre de la Directive Oiseaux 79/409. Toutes les ZICO normandes ont été reconnues grâce aux dossiers constitués par le GONm.

Un bref rappel historique est toujours bienvenu :

- Au début des années 1980, un inventaire des "100 principaux sites ornithologiques" français est élaboré. Une proposition de liste arrive au GONm pour la Normandie : elle comprend la baie du Mont-Saint-Michel, Chausey, Saint-Marcouf, la baie des Veys, l'estuaire de la Seine, le Cap Fagnet et le marais Vernier. Bernard Braillon et Gérard Debout ont deux jours pour confirmer ou modifier sachant que nous ne pouvons pas en proposer plus. N'ayant pratiquement aucune donnée du marais Vernier, nous le retirons et nous le remplaçons par les marais de Carentan. Cette liste est reprise dans le rendu final ;
- La France désigne progressivement des ZPS : en Normandie, Chausey est la première désignée en mai 1988 ; les autres le sont en janvier 1990 : estuaire de la Seine, Cap Fagnet, marais de Carentan et baie des Veys, Saint-Marcouf, baie du Mont-Saint-Michel et baie d'Orne (contrairement aux autres, ce site n'a pas été désigné à partir des données du GONm mais a été ajouté, entre temps, par la DIREN) ;
- En 1990, après cette première vague de désignations, un inventaire scientifique est réalisé : il permet de localiser des ZICO que les états membres de l'UE s'engagent à désigner en ZPS. Le GONm, en fonction des critères imposés, propose les ZICO suivantes : Baie du Mont-Saint-Michel, Chausey, Havre de Regnéville, Saint-Marcouf, Marais de Carentan et baie des Veys, Falaises du Bessin, Littoral augeron, Hode, Cap Fagnet, Boucle de Poses, Perche. Les secteurs déjà en ZPS sont parfois agrandis. Il y avait hésitation pour la rade Saint-Vaast-la-Hougue mais qui ne répondait finalement pas aux critères. Toutes ces propositions sont retenues : la baie d'Orne est rajoutée par le ministère de l'environnement ;
- Il restait donc alors à faire désigner les ZICO nouvelles ou les extensions de ZPS en ZPS. Le processus s'amorce avec la désignation des falaises du Bessin au cours de l'été 1994 ;
- Les actions entreprises au Hode par le GONm ont ensuite conduit à la désignation d'une ZPS très agrandie dans l'estuaire et la basse vallée de la Seine à la fin de l'année 1997 ;
- Sont venues enfin, la ZPS du Perche, celle de la Hague (créée pour répondre à l'incohérence des mesures de gestion de la SIC qui ne s'occupait pas des oiseaux), celle du Havre de la Sienne puis les désignations ou extensions de ZPS marines à Chausey, Saint-Marcouf (baie de Seine occidentale, Littoral cauchois).

Grâce à l'action du GONm, les principaux sites ornithologiques normands sont désormais désignés en ZPS ; il manque encore toutefois l'extension de la ZPS de Regnéville à l'ensemble de la côte des havres, la création de la rade de St-Vaast (partiellement intégrée à la ZPS baie de Seine occidentale), les marais de la Dives.

En 2014, douze ZPS sont désignées en Normandie.



Code ZPS	Sites	Surface (en ha)	Dates de désignation
FR2510048	Baie du Mont-Saint-Michel	47 969	1990 puis 05/01/2006
FR2510037	Iles Chausey	16 920	1988 puis 06/01/2005
	Iles Chausey ZPS étendue	82 426	27/05/2009
FR2512003	Havre de la Sienne	2 158	05/01/2006
Pas en ZPS	Havres de la côte ouest du Cotentin	-	-
FR2512002	Landes et Dunes de la Hague	4 914	08/03/2006
Pas en ZPS	Rade de Saint-Vaast-la-Hougue	950	-
FR2510047	Baie de Seine Occidentale	42 960	30/10/2008
	Iles Saint-Marcouf	1 463	1990 puis 06/01/2005
FR2510046	Basses vallées du Cotentin et Baie des Veys	29 365	1990 puis 03/08/2006
FR2510099	Falaises du Bessin Occidental	1 526	1994 puis 06/01/2005
FR2510059	Estuaire de l'Orne	859	1990 puis 18/01/2005
Pas en ZPS	Marais de la Dives	-	-
FR2512001	Littoral augeron	21 420	06/01/2005
FR2512004	Forêts et étangs du Perche	47 583	27/04/2006
FR2310044	Estuaire et des marais de la Basse-Seine	3 177	1990 puis 1997 puis 06/11/2002
FR2312003	Terrasses alluviales de la Seine	3 694	03/03/2006
FR2310045	Falaise de la pointe Fagnet	-	1990
	Littoral Seino-marin	177 602	27/05/2009